

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

QUATRIÈME ANNÉE. — 1875-1876



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIORD, rue de la Barre, 12.

---

1877

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1875

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et sa rédaction adoptée

LE PRÉSIDENT annonce plusieurs présentations.

La séance étant consacrée à la reddition des comptes du Trésorier et au renouvellement du Bureau, la parole est donnée à M. Mermod, qui expose ainsi qu'il suit la situation financière de la Société.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 30 DÉCEMBRE 1875

*Recettes*

Solde de l'année 1874.....	Fr.	403	25
Montant des cotisations de 1875.....		1,040	>
Subvention du Conseil général.....		200	>
Vente des Annales.....		16	>
		<hr/>	
Total des recettes.....	Fr.	1,659	25

*Dépenses*

Entretien du local des séances, éclairage, chauffage, fournitures, honoraires de l'appariteur, etc.	Fr.	198	25
Impression des annales.....		1,139	>
Impression des circulaires, reçus, etc.....		15	>
Frais de poste pour envoi d'Annales, lettres, dépenses diverses, etc.....		53	>
		<hr/>	
Total.....	Fr.	1,405	25
Pour balance reste en caisse.....		254	>
		<hr/>	
Total égal.....	Fr.	1,659	25

Cet état, mis aux voix, est adopté, et des remerciements sont votés à M. Mermod, pour le dévouement avec lequel il accomplit sa gestion.

*Cotisation pour l'année 1876.*

Quelques membres ayant proposé à la dernière séance de porter la cotisation à dix francs, M. le président ouvre la discussion sur ce sujet.

A la première question : Doit-on élever le chiffre de la cotisation ? la Société répond à l'unanimité par l'affirmative.

Deux propositions, l'une proposant de porter la cotisation à 10 fr., l'autre à 8 fr., sont en présence.

La Société décide, par 19 voix contre 15, que le montant de la cotisation, pour l'année 1876, sera fixé à dix francs.

*Renouvellement du Bureau.*

M. SAINT-LAGER, président sortant, donne lecture des articles du règlement concernant les élections du Bureau.

Il est procédé ensuite aux élections qui donnent le résultat suivant :

M. SARGNON, vice-président, est élu Président de la Société, pour l'année 1876 ;

M. le D<sup>r</sup> PERROUD est élu vice-président ;

M. ANT. MAGNIN est maintenu secrétaire général ; M. G. ROUX, secrétaire des séances, et M. MERMOD, trésorier.

La séance est levée.

---

**SÉANCE DU 13 JANVIER 1876**

---

PRÉSIDENTE DE M. SARGNON

---

M. SARGNON remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant Président pour l'année 1876.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Roux, secrétaire, et sa rédaction adoptée.

**Admissions :**

MM. Gacogne et Guillaume, présentés à la dernière séance, sont admis comme membres titulaires.

**Correspondance :**

Sont déposés sur le bureau :

- 1<sup>o</sup> *Revue bryologique* de M. Husnot, 1876, n<sup>o</sup> 1 ;
- 2<sup>o</sup> *Bulletin du Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique* du Havre, n<sup>os</sup> 3, 4 et 5 ;
- 3<sup>o</sup> *Revue savoisiennne*.

M. SAINT-LAGER donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Magnin, et dont voici des extraits :